



## **PRINCIPE DE L'UNION SUISSE DES ARTISTES MUSICIENS**

### **Qui sommes-nous?**

Nous sommes le syndicat des musiciennes et musiciens professionnels de Suisse. Nous participons activement à la politique culturelle, adoptons une position d'ouverture fondamentale sur le plan social, agissons de manière responsable sur le plan économique global et sommes indépendants de tout parti politique. L'USDAM existe depuis 1914 grâce à la coopération, à la solidarité et aux contributions de ses membres. Elle est fondatrice de la FIM (1948) et de la SIG (1953).

### **Que voulons-nous?**

L'USDAM réunit les musiciennes et musiciens professionnels de Suisse. Nous défendons les intérêts intellectuels et matériels de nos membres dans les questions professionnelles et leur fournissons des informations pertinentes pour leur profession. Nous nous engageons pour la reconnaissance et la promotion de notre profession dans la société. Un environnement de travail sain et sûr, empreint de tolérance et de respect, est pour nous indispensable. Nous sommes unis et forts dans la réalisation de nos objectifs et revendications en matière de politique professionnelle.

### **Que faisons-nous?**

#### Statut de la profession:

- Négociation des contrats tarifaires, des contrats collectifs de travail et des contrats individuels de travail
- Promulgation des ordres tarifaires
- Promotion des mesures de protection de la santé au travail
- Lutte pour l'amélioration des conditions de travail
- Information et communication
- Lobbying et prises de position politiques
- Alliances/coopération avec d'autres associations

#### Services pour nos membres (sélection)

- Conseil juridique et protection juridique
- Assistance juridique à l'étranger
- Protection des droits des interprètes



- Affiliation à des caisses de pension pour les intermittentes et intermittents
- Conditions spéciales sur les assurances instruments et les assurances personnelles ainsi que divers avantages
- Soutien financier par sa propre fondation

### Formation

- Influencer l'organisation de la formation dans les Hautes Écoles de Musique
- Promotion de la relève professionnelle et de la formation continue

### **Comment sommes-nous organisés?**

La structure de l'USDAM est fédéraliste. Les sections autonomes représentent l'USDAM dans leurs régions. Le Comité central sert de lien pour les sections et représente l'USDAM sur le plan national et international.

### **Comment sommes-nous connectés?**

L'USDAM est membre, entre autres, de:

- la Fédération Internationale des Musiciens (FIM)
- l'Union Syndicale Suisse (USS) et des unions syndicales cantonales
- la Taskforce Culture
- la Coalition Suisse pour la diversité culturelle
- la Coopérative Suisse des Artistes Interprètes ou Exécutants (SIG)
- Suisseculture
- Suisseculture Sociale
- Conseil Suisse de la Musique (CSM)
- la Charte de la musique suisse
- Swissmedmusica
- la Fondation Suisse pour les Jeunes Professionnel·le·s à l'Orchestre (SON)
- Netzwerk junge Ohren (njo)

L'USDAM est entre autres partenaire de

- Orchester.ch
- Sonart
- SSPM